Mise en ligne : 19 juillet 2014.
Dernière modification : 11 septembre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

GRAND HÔTEL, Pnom-Penh

PHNOM-PENH
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 192)

JOUCLA (A.)
Grand-hôtel.

TOURISME
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 juillet 1918)

Pnom-penh, la capitale du Cambodge, la ville d'avenir, l'étape obligatoire des touristes d'Ang-kor n'a plus d'hôtel. Voilà une bien ridicule situation pour une ville ambitieuse, c'est en même temps une indication pour les gens d'initiative, et pour l'administration. Il est certain qu'un bel hôtel moderne est une nécessité à Pnom-Penh et sera dans quelques années une belle affaire. Il est certain aussi que cette affaire doit être soutenue dans ses débuts. L'idéal, selon nous, serait que le Protectorat fît les frais de la construction de l'hôtel et en concédât l'exploitation à une compagnie. Celle-ci le meublerait, fournirait les fonds de roulement et paierait une redevance progressive, nominale au début, pour atteindre au bout de quelques années l'intérêt et l'amortissement du capital.

Mais cet hôtel, s'il peut être étudié dès maintenant, ne saurait être construit avant la fin de la guerre et cette construction demandera quelque temps. Pendant ce temps, il faut absolument un hôtel à Pnom-Penh.

Or, le « Grand hôtel » est dans un état de délabrement tel qu'il y a quelque mois, douze chambres ont été condamnées par la Commission d'hygiène, le propriétaire se refusant à faire les réparations nécessaires.

L'hôtelier, M. A. Joucla, un brave homme s'il en fut, avait décidé de se retirer à l'expiration de son bail, le 30 avril dernier, pour cette raison et aussi en raison du fait qu'il pouvait s'attendre à ce que les acheteurs de l'immeuble, en procès avec le propriétaire, l'évinçassent aussitôt le procès terminé.

Le Résident supérieur insista alors pour que M. Joucla continuât à diriger l'établissement. M. Joucla, qui est un trop honnête homme lui-même pour douter de la parole d'un résident supérieur, se laissa persuader, et comme la subvention de 2.500 piastres qu'il touchait du protectorat lui permettait au besoin de joindre les deux bouts en attendant des temps meilleurs, il continua l'exploitation de l'hôtel.

Continuer ainsi était une solution provisoire. Une autre solution eût été pour l'administration d'installer M. Joucla dans un bâtiment administratif tout neuf : celui de la garde indigène, qui venait d'être terminés.

Que fit l'administration ?

Une quinzaine de jours à peine après lui avoir demandé de continuer l'exploitation du Grand-Hôtel, M. le résident supérieur informait M. Joucla qu'il lui retirait la subvention de 2.500 $. Par contre, on se gardait bien de lui retirer la lourde patente que, depuis 1916, on lui avait imposée.

C'était pour l'honnête commerçant l'impossibilité de joindre les deux bouts, car depuis la guerre, on ne voit plus guère de touristes à Angkor. Il fallut bien, cette fois, fermer l'hôtel.

Mais le Résident supérieur n'avait étranglé un Français que pour favoriser un Chinois. Le 10 juillet, un cafetier chinois fut installé par l'administration dans les bâtiments de la garde indigène.

On lui fournit gratuitement l'eau, l'électricité, la lingerie. De plus, trois agents de police étaient détachés pour assurer à tour de rôle la garde de cette hôtellerie d'un nouveau genre. C'est là que descendent maintenant les gens de passage à Pnom-Penh ; ils paient la somme relativement élevée de 2 $ 50 pour la chambre, somme que le Chinois encaisse avec, probablement, un gros et gras sourire.

Nous demandons pourquoi cette faveur a été faite à un Chinois et non à un Français, au brave et honnête Français dont c'était le métier de tenir hôtel, et qui, en toute équité, avait droit à la prorogation, au moins sous cette forme, de la subvention qu'il touchait auparavant.

Est-ce pour être donnés à un commerçant chinois qu'ont été construits les bâtiments de là garde indigène ? Et si leur emploi provisoire comme hôtel se légitimait par les circonstances, n'était-ce pas à M. Joucla que ce « virement » d'un nouveau genre devait profiter ?

Qu'a donc fait ce Chinois pour mériter que M. le. Résident supérieur lui sacrifie une famille de bons français. A-t-il donné son sang pour le pays ? A-t-il seulement souscrit à l'emprunt de défense nationale ? — Est ce que M. Baudoin lui doit quelque chose ? Non, n'est-ce pas ?

Mais, par contre, sa grasse prébende, sa situation de potentat asiatique, à qui M. Baudoin, la doit-il ?

Il la doit aux deux frères de M. Joucla, dont l'un s'est fait tuer sur le front pour cela, dont l'autre se bat encore pour cela : pour permettre à M. le résident supérieur Baudoin de trôner en paix à Pnom-Penh et pour lui conserver une patrie où, dans quelques années, il ira vivre de ses rentes. Voilà ce qu'ont fait pour lui les deux frères de l'excellent homme auquel il préfère un Chinois.

(*Les Affiches saïgonnaises*, 25 juin-8 octobre 1920)

GRAND HÔTEL DE PNOM-PENH
Madame Duguet, propriétaire

À louer 8 jolies villas cité Duguet au Cap-Saint-Jacques

GRAND HOTEL DE PHNOM-PENH
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-104)

M. N. MANOLIS, propriétaire.

De Kratié à Pnom-Penh
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 mars 1927)

[…] Pnom Penh est depuis de longs mois dans une demi-obscurité. Même au Grand Hôtel, où nous descendons, il ne faut pas compter lire ou écrire à la lumière électrique. « Méktoub » dirent les Français, race résignée. Les Chinois, eux, ont remplacé l'électricité défaillante par le pétrole et l'acétylène.

Et c'est encore heureux pour nous que nous soyons descendu au Grand Hôtel, remis à neuf et doté, entre autres utiles aménagements, d'un réservoir à eau ; nous pouvons nous laver, nous raser et même prendre une douche, plutôt crachin que pluie […].

CAMBODGE

PNOM PENH
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 novembre 1927)

La nouvelle direction du Grand Hôtel. — L'état de santé de son mari ayant fait une obligation à Mme Manolis de rentrer en France plus tôt qu'elle ne l'aurait voulu et ne pouvant prévoir un prochain retour, cette dernière a pris la détermination de vendre le fonds du Grand Hôtel. Ce n'est pas sans regret que Mme Manolis quittera le Cambodge où sa grâce charmante lui a valu de sincères sympathies. Les nombreux habitués du Grand Hôtel garderont longtemps le souvenir de leur aimable hôtesse. Aussi croyons-nous exprimer les sentiments de tous en souhaitant une heureuse traversée à Mme Manolis et une prompte guérison à son mari.

M. Baluleig, qui s'est rendu acquéreur de cet important établissement, a pris comme directeur M. Albert Guétat, fort connu en Indochine pour avoir dirigé les plus grands hôtels en Extrême-Orient. La réputation qui a devancé ici M. Albert Guétat nous fait espérer que le Grand Hôtel deviendra sous son impulsion l'un des premiers restaurants de la colonie.

Le premier soin de la nouvelle direction a été de rétablir l'orchestre si nécessaire aujourd'hui pour satisfaire les goûts de la clientèle. Ce soir, le Jazz tenu par l'incomparable, Jack Silva, fera ses débuts et se produira à l'avenir trois fois par semaine.

CAMBODGE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1928)

Mariage : M. Chrétien, professeur au collège Sisowath, avec Mlle Lina Chevin, fille du directeur du Grand Hôtel de Phnom-Penh.

Électeurs français
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge
(*Bulletin administratif du Cambodge,* décembre 1930, p. 1941-1947)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Ordioni (Toussaint)	Dir. Grand Hôtel	Phnôm-Penh

Les progrès de l'agriculture en Cochinchiine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1932)

La Société hôtelière du Cambodge est mise en liquidation judiciaire ; Mes Vassot et Fournie ont fait vendre le 8 novembre le Grand Hôtel (enseigne, mobiliers, matériel dont 41 chambres complètes, installation sanitaire et caves), mise à prix 30.000 piastres ; et le Sélect Hôtel (24 chambres) 8.000 piastres.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 759 :
Grand Hôtel, Pnom-Penh
Manolis.

HÔTEL MANOLIS
(ex-Grand Hôtel), quai de Lanessan Pnom-Penh
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 27)

1938 (août) : assure le service de la fête des Corses donnée
dans la salle des fêtes de la ville de Phnom-Penh
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Amicale_corse-Cambodge.pdf

---

Conseil français des intérêts économiques et financiers du protectorat du Cambodge
(*Bulletin administratif du Cambodge,* septembre 1939)

CIRCONSCRIPTION DE PHNÔM-PENH
A. — Section de Phnôm-Penh—Kandal (p. 1571-1584)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité
Manolis (Nicolas)	55	Hôtelier